

# Direction de la Vie Sociale et de l'Enfance

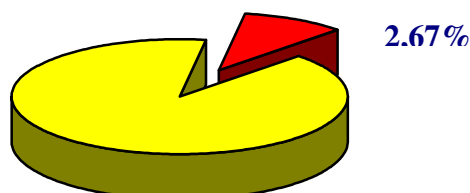
- C.C.A.S page 56
- Centre de Santé page 63
- Petite Enfance page 66

## CCAS

### ➤ Moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	897	<b>69</b>	Redevances	0	<b>0</b>
Charges de personnel	395	<b>31</b>	Subventions	371	<b>29</b>
			<b>Effort fiscal</b>	<b>921</b>	<b>71</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 292</b>		<b>Total des recettes</b>	<b>1 292</b>	

### Pourcentage des dépenses du fonctionnement de la Ville



### ➤ Les moyens humains

- Répartition des effectifs par catégories

Catégories	A	B	C	CEC	Vacataires	Emplois jeunes	Total
Total	4	6	14	2	2	2	30

- Détail

Nombre d'agents en activité	30
CEC	2
Emplois jeunes 1 <sup>er</sup> semestre	2
Agents titulaires à temps plein	15
Agents titulaires à temps partiel	8
Contractuels	1
Vacataires	2

A noter que sur les 30 agents en poste au CCAS, 14 sont pris en charge par le budget CCAS et 16 par le budget de la ville.

### ➤ Les équipements publics directement sous la responsabilité du service

Le CCAS gère un foyer logement pour personnes âgées d'une capacité de 53 places.

## ➤ Missions générales affectées à la direction

Le CCAS est un établissement public administratif qui est chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la ville.

Ses principales missions sont :

- L'accueil, l'information et l'orientation du public clamartois,
- L'instruction des dossiers d'aide sociale légale,
- L'attribution de secours et de prestations facultatives en complément des aides prévues par la législation,
- La coordination des intervenants dans l'action sociale locale : associations, établissements et services sociaux,
- Les actions de prévention,
- La gestion d'un foyer logement pour personnes âgées et les clubs du 3ème âge.

Le CCAS intervient en direction des personnes âgées, des personnes handicapées, des familles en difficultés et des femmes isolées.

## ➤ L'activité 2004

L'année 2004 a été marquée par une augmentation importante de l'activité dans tous les secteurs

### • Secteur des personnes âgées

- ✓ Aide sociale légale :  
En application de la législation, le CCAS doit constituer les dossiers d'aide sociale et les dossiers d'aide personnalisée d'autonomie. Ces aides sont financées par le Département ou l'Etat.
- ✓ Aides au maintien à domicile :  
Ces aides, qui concernent aussi les personnes handicapées, sont gérées directement par le CCAS à l'exception de la carte améthyste qui est financée par le Conseil Général.
- ✓ Animations :  
Les actions d'animation ont pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées.
- ✓ Prévention santé :  
Divers thèmes de santé sont abordés dans les clubs améthystes

### • Secteur des personnes handicapées :

- ✓ Aide sociale.
- ✓ Aides au maintien à domicile.
- ✓ Accueil spécifique.

- **Actions de lutte contre la précarité et la pauvreté :**

- ✓ Différents dispositifs peuvent être mis en oeuvre pour soutenir financièrement les personnes en difficulté et leur assurer un suivi social. Les aides apportées concernent essentiellement l'accès et le maintien au logement, les aides alimentaires, les hébergements d'urgence, les aides au transport. Des Fonds sont également attribués au CCAS pour soutenir les familles en cas d'impayés d'électricité, d'eau et de téléphone.
- ✓ Le CCAS gère aussi le Fonds d'aide aux Jeunes qui attribue des aides financières aux jeunes de 18 à 24 ans en difficultés d'insertion sociale et professionnelle.
- ✓ En partenariat avec le Centre de Santé, des consultations médico-sociales permettent l'accès aux soins des personnes en situation de précarité. Toutes ces actions doivent favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces populations.

- **Actions en direction des femmes :**

- ✓ Dans le cadre de la délégation aux Droits de Femmes, le CCAS organise depuis 2003 des manifestations pour la journée internationale des femmes. En 2004, Le CCAS a finalisé les actions amorcées en 2003 visant à soutenir par des aides diverses les femmes victimes de violences ou en grande précarité.

- **Actions en direction du public migrant**

- ✓ Des actions de prévention sont organisées une fois par mois à l'Association ARPE. Une action d'information sur le risque tuberculeux avec dépistage a eu lieu au foyer SONACOTRA.

- **Actions de prévention tout public SIDA**

- ✓ A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida, le 1<sup>er</sup> décembre, des actions ont été mises en place :
  - opération « café branché » en partenariat avec 7 établissements de la ville,
  - un micro-trottoir réalisé par trois jeunes clamartois dans le cadre de leur formation BAFA a été projeté à la population suivi d'un débat animé par un médecin du réseau « ville hôpital ».

➤ **Les actions innovantes lancées en 2004**

En 2004, la priorité du CCAS a été de finaliser les actions débutées en 2003. Des actions nouvelles ont été mises en place :

- **Secteur des personnes âgées :**

- ✓ Organisations de sorties culturelles.
- ✓ Mise en place du plan canicule : informations dans les clubs améthystes, auprès des organismes d'aides à domicile, article dans Infos Clamart, envoi d'une plaquette d'information aux personnes âgées de 70 ans et plus, développement du partenariat, recensement des personnes isolées.

- **Secteur de la précarité :**

- ✓ Cette année a été marquée par la finalisation du dispositif mis en place en direction des femmes victimes de violences ou en grande précarité. Le CCAS a d'ailleurs été lauréat du prix de l'innovation sociale organisé par l'Union Nationale des CCAS. Ainsi depuis janvier 2004, une permanence d'accueil, d'information et d'orientation est assurée par une éducatrice spécialisée du Conseil Général : 39 femmes ont été reçues, ce qui représente 107 entretiens. Le CCAS gère également 3 logements passerelles pouvant accueillir des femmes, des aides financières ont également pu être débloquées en lien avec les différents partenaires.
- ✓ Dans le cadre du Groupe Communal d'insertion sur le thème du logement, le CCAS participe avec l'ensemble des partenaires à une commission de prévention des expulsions permettant aux Clamartois de se maintenir dans leur logement.

➤ **Chiffres clés**

- Locaux : le CCAS gère un foyer logement pour personnes âgées d'une capacité de **55 places**.
- **5 clubs** du 3ème âge.
- Véhicules : le CCAS dispose de **4 véhicules** dont un est adapté au transport des personnes à mobilité réduite.
- Secteur des personnes âgées.

Augmentation importante des dossiers traités et des aides de maintien à domicile par rapport à l'année 2003. On note toutefois une baisse du nombre d'accompagnements du service de la vie quotidienne compte tenu du départ des emplois jeunes au 2<sup>ème</sup> semestre 2004 remplacés par un seul agent.

- ✓ Aide sociale légale :

Dossiers traités en 2004	Nombre de dossiers
Allocation spéciale vieillesse	12
Aide ménagère	15
Placement en maison de retraite	34
Allocation personnalisée d'autonomie	161
<b>Total</b>	<b>192</b>

- ✓ Aides au maintien à domicile :

En 2004, le CCAS a suivi :

Téléalarme	180 bénéficiaires
Repas à domicile	110 bénéficiaires : 27101 repas livrés
Cartes améthystes	1870 demandes
Service vie quotidienne	1026 accompagnements
Coordination gérontologique	229 nouveaux dossiers
Aides téléphone	30

## ✓ Animations dans les clubs :

<b>Animations dans les clubs</b>	<b>Nombre de participants</b>
Fréquentation des 5 clubs	10 537
4 lotos	64
6 concours de belote	125
2 jeux d'esprits	27
4 scrabbles duplicate	109
2 concours de pétanque	50
4 conférences audiovisuelles	85
4 ateliers informatiques débutants	5 personnes par séance
Ateliers informatiques internet	5 personnes par séance

<b>Animations extérieures</b>	<b>Nombre de participants</b>
1 thé dansant	100
1 bal costumé	110
Bal républicain	80
Sortie de septembre « le moulin de Fourges » à Giverny	664
Sortie « Musée du Louvres »	28
Sortie « La ferme du bout des prés »	44
Sortie « Musée d'Orsay »	28
Sortie « cabaret zig zag »	48

Augmentation importante des repas rencontres dans les clubs améthystes, des colis distribués et de la fréquentation des goûters à thème ouvert tout public depuis le début de l'année 2004 :

<b>Repas festifs</b>	<b>Nombre de participants</b>
Repas des aînés janvier	680
Repas rencontre dans les clubs	2394
Buffet campagnard	177
Repas à thème « couscous »	226
Galette des rois	201
Colis de janvier	2850
Colis républicain	2510
Colis de Noël	2900

<b>Interventions préventions santé dans les clubs Améthystes</b>	<b>Nombre de participants</b>
« Alimentation des personnes âgées »	90
« Les médicaments »	22
« La vue »	36
« Le stress »	50
« La conduite et les séniors »	56
« Le surpoids »	36
« Informations canicule »	58
« Les chutes »	41
« Le bruit »	34
« Les rhumatismes »	62
« La mémoire »	66
<b>Total</b>	<b>551</b>

Le service prévention a organisé 6 séances d'informations canicule auprès des aides ménagères, auxiliaires de vie des associations « la Clamartoise », « Dom Hestia » : 153 participants.

Une séance d'information « canicule » et une séance « prévention des chutes » ont été réalisées auprès de la commission de la coordination gérontologique.

- ✓ Animations gérées par la résidence Morambert :
  - 3 spectacles anniversaires
  - 1 projection « cheminons et poésie thaïe »
  - 1 rencontre inter générationnelle avec le collègue Alain Fournier
  - 4 repas à thème

- **Secteur des personnes handicapées**

- ✓ Aide sociale légale :

En 2004, le CCAS a constitué :

<b>Nature des aides</b>	<b>Nombre de dossiers</b>
Carte d'invalidité tous âges	119
Carte Européenne de stationnement	47
Allocation compensatrice	30
Allocations adultes handicapés	18
Autres	31
Demandes des handicapés -20ans	8
<b>TOTAL</b>	<b>253</b>

- **Actions de lutte contre la précarité et la pauvreté**

Augmentation importante du nombre de dossiers traités dans ce secteur.

Nature des aides	Nombre de dossiers instruits / examinés
RMI	152
Fonds d'aides aux jeunes	105
Fonds local de solidarité	296
Aides facultatives CCAS	1 023
Aides en direction des femmes	60
Aides médicale état	4
Domiciliation des SDF	69
Certificat d'indigence	7
Allocation départementale de Solidarité	138

Le CCAS a par ailleurs organisé des informations de prévention santé en lien avec l'association Arpe, relais bébé

- **Association ARPE**

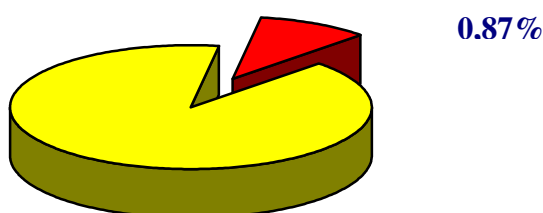
Thèmes	Nombre de participants
« Conduite en cas d'urgence chez le petit enfant »	16
« Questions de femmes »	16
« Prévention incendie »	9
« La tolérance question d'actualité »	23
« Le surpoids de l'adulte »	14
« Le surpoids de l'enfant »	10
« Pharmacie familiale et de voyage »	12
« l'autorité parentale »	14
« Le diabète »	23
« le sida, stress et prévention »	24
<b>Total</b>	<b>161</b>

## Centre de Santé

### ➤ Moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	59	<b>14</b>	Redevances	68	<b>16</b>
Charges de personnel	360	<b>86</b>	Subventions	128	<b>31</b>
			<b>Effort fiscal</b>	<b>223</b>	<b>53</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>419</b>		<b>Total des recettes</b>	<b>419</b>	

### Pourcentage des dépenses du fonctionnement de la Ville



### ➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Emploi - jeunes	Total
<b>Effectif</b>	10	5	3	1	19

#### Répartition :

- Centre de santé :
  - Administratif : 1 agent
  - Paramédical : 2 infirmières à 100% + 1 infirmière à 80%
  - 1 animateur santé
  - 2 agents d'entretien
  - Médical : 3 médecins généralistes vacataires  
3 médecins spécialistes vacataires
- Centre dentaire :
  - Administratif : 1 agent
  - 3 dentistes (1 à 50% et 2 à 20%)
  - 2 assistantes dentaires

### ➤ Les équipements publics et services directement sous la responsabilité du service ou de la direction :

- Centre de santé et centre dentaire

## ➤ Missions générales affectées au service ou à la direction

- **Mission pour le centre médical :**
  - ✓ Réalisation des soins traditionnels : Médecine Générale, Dermatologie, Gynécologie, Rhumatologie, soins infirmiers, vaccination gratuite pour les enfants.
  - ✓ Assurer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité :
    - consultations médico-sociales,
    - Sensibilisation des partenaires locaux.
  - ✓ Mission d'éducation à la santé, en particulier en direction du public le plus en difficulté.
  
- **Mission pour le centre dentaire :**
  - ✓ Réalisation des soins dentaires en direction des enfants et des adultes Clamartois.
  - ✓ Assurer un dépistage des enfants scolarisés en maternelle et primaire.
  - ✓ Mission d'éducation à la santé bucco-dentaire, en particulier en direction des enfants et en partenariat avec les établissements scolaire.

## ➤ L'activité 2004

- **Les actions « traditionnelles »**
  - ✓ Activité de diagnostic et de soins.
  - ✓ Activité de médecine préventive, en particulier la vaccination, la prévention, ainsi que l'éducation à la santé du public en difficulté.
  - ✓ Action sociale : réalisation de consultations médico-sociales et accompagnement aux soins.
  - ✓ Fourniture de produits de soins aux services municipaux.
  
- **Les actions « innovantes »**
  - ✓ Activité de diagnostic et de soins dentaires
  - ✓ Prévention et dépistage Bucco-dentaire.

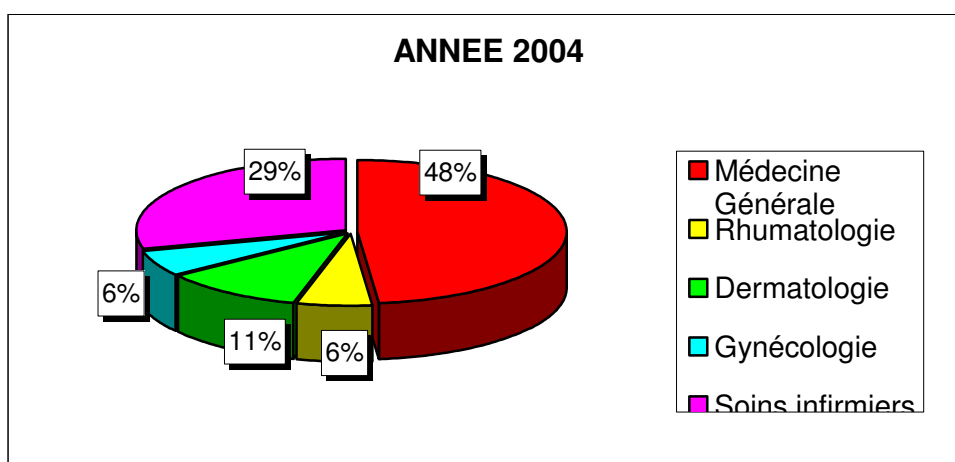
## ➤ Chiffres clés

- **1567 patients au total ont fréquenté le Centre de Santé Jean Jaurès en 2004, contre 1542 en 2003**
- **289 patients au total ont fréquenté le Centre DENTAIRE Rue d'Auvergne en 2004**
- **4703 enfants ont eu un dépistage bucco-dentaire**

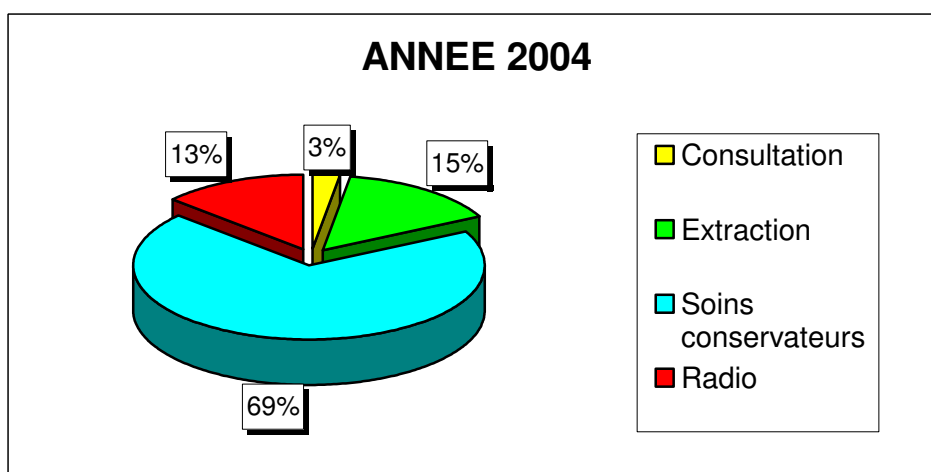
✓ Répartition des soins réalisés :

Soins	2002	2003	2004	Variation
Médecine Générale	2 035	1 926	2187	13,55 %
Rhumatologie	210	240	274	14,16 %
Dermatologie	261	424	488	15,09 %
Gynécologie	250	294	265	10,94 %
Soins infirmiers	1 542	1 543	1 322	16,71 %
<b>Total</b>	<b>4 298</b>	<b>4 427</b>	<b>4 536</b>	<b>2,46 %</b>
Soins Dentaire			2004	
Consultation	-	-	107	-
Extraction	-	-	629	-
Soins conservateurs	-	-	2 893	-
Radio	-	-	553	-

✓ Part nature des soins / nombre total d'actes :



✓ Part nature des soins dentaires / nombre total d'actes :



### ➤ Observations complémentaires

- La mise en place du service dentaire a été la mission prioritaire pour l'année 2004 et la mise en place des soins de prothèses permettra en 2005 de compléter le service dentaire.

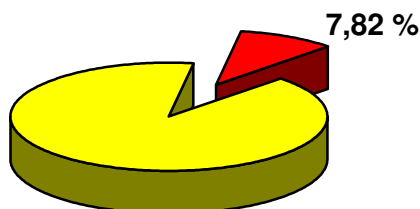
## Petite Enfance

### ➤ Structure rattachée à la Direction de la Vie Sociale et de la Famille

### ➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement			Produits de fonctionnement		
Charges de gestion	370	<b>10</b>	Redevances	770	<b>20</b>
Charges de personnel	3 411	<b>90</b>	Subventions	2 398	<b>63</b>
			<b>Effort fiscal</b>	<b>613</b>	<b>16</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 781</b>		<b>Total des recettes</b>	<b>3 781</b>	

### Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



### ➤ Les moyens humains

Le nombre et les qualifications des personnels recrutés pour les structures Petite Enfance sont soumis à des normes strictes prévues par décret (Cf Décret n° 2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000 et arrêté du 26 décembre 2000 /voir annexe).

- « Article R. 180-22 du décret » :

Les personnels chargés de l'encadrement des enfants sont :

- ✓ d'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas,
- ✓ d'un professionnel pour huit enfants qui marchent.
- « Article 2 de l'arrêté » :

Dans les établissements et services visés à l'article 1 du présent arrêté, participent à l'encadrement des enfants, outre les assistantes maternelles agréées dans les services d'accueil familial, les personnes titulaires des diplômes ou certificat suivants :

- ✓ Diplôme d'Etat de puéricultrice ou puériculteur (catégorie A et B).
- ✓ Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (catégorie B).
- ✓ Diplôme d'Etat d'infirmière (catégorie B).
- ✓ Diplôme professionnel ou certificat d'Auxiliaire de puériculture (catégorie C).

La proportion de ces professionnels diplômés est au moins égale à la moitié de l'effectif du personnel placé auprès des enfants dans les établissements d'accueil collectif.

L'autre partie du personnel doit également s'inscrire dans des catégories précises

- **Les effectifs totaux du Service Petite Enfance**

Le personnel sur l'ensemble du service Petite Enfance représente :

	<b>TOTAUX</b>
Nombre de salariés à temps plein	101
Nombre de salariés à temps partiel	15
Total Personnel	<b>116</b>
<b>Fonctions</b>	
Agent d'entretien	15
Agent d'entretien auprès d'enfants	23
Auxiliaire de puéricultrice	31
Educatrice de Jeunes Enfants	13
Infirmière	4
Puéricultrice	4
Assistante maternelle agréée	20
Secrétaire	1
Secrétaire comptable	1
Coordinatrice	1
Médecin	2
Psychologue	1
<b>Catégories</b>	
A	7
B	18
C	71
Hors catégories	20
<b>Statuts</b>	
Permanent	89
Contractuel	23
Emplois aides	1
Vacataire	3
Nombre de jours de formation	<b>168.5</b>

En raison de la fermeture du jardin d'éveil Boulard et de la crèche Sainte Emilie du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre, et donc d'un accueil moins important d'enfants pour ces deux structures, le nombre de personnel a été réduit (10 personnes en moins). Cette diminution se traduit au niveau des contractuelles qui passent de 33 à 23.

Les créations de postes ont également été différées (3).

Une des priorités du service en 2004 a été de permettre aux professionnels d'accéder à la formation continue. Le nombre de journées a été multiplié par trois par rapport à 2003

➤ **Les équipements publics directement sous la responsabilité du service**

- **Crèches collectives** : Boulard, Sainte Emilie, Les Petites Canailles
- **Crèches familiales** : Rousseau, Jean Jaurès
- **Crèches multi accueil** : Trivaux, Pavé Blanc, Fleury, Fourche

➤ **Missions générales affectées à la direction**

- **Crèches collectives**

✓ Missions :

- établissement d'accueil collectif qui veille « à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés ainsi qu'à leur développement. Il concourt à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteint d'une maladie chronique » (*décret n°2000-762 ; 1<sup>er</sup> août 2001*),
- les crèches accueillent les enfants de moins de trois ans des parents qui résident à Clamart et qui ont besoin d'un lieu d'accueil pour concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.

<b>STRUCTURES</b>	<b>LES PETITES CANAILLES</b>	<b>BOULARD et JARDIN d'EVEIL</b>	<b>SAINTE EMILIE</b>	<b>TRIVAUX</b>
Adresse	55, avenue Jean Jaurès	128, avenue Marguerite Renaudin	26, rue du Troisy	140, rue Porte de Trivaux
Nombre de places agréées par le service PMI	35 places	60 places + 19 places jusqu'en Juin 2004. Fermeture des 19 places du Jardin d'éveil le 1/07/04 et fermeture de la section des bébés 15 places	50 places Fermeture pour travaux au 1/07/04 Accueil moyen et grand à Boulard, pas d'accueil de bébés 17 places	30 places 25 permanents 5 temporaires
Horaires d'ouverture	7 h 30 à 19 h du lundi au vendredi	7 h 30 à 19 h du lundi au vendredi	7 h 00 à 18 h 30 du lundi au vendredi	7 h à 19 h 00 du lundi au vendredi
Période de fermeture	3 semaines en août	1 semaine à Noël	3 semaines en août 1 semaine à Noël	3 semaines en août 1 semaine à Noël
Nombre de journées d'ouverture / an	237	247	233	232

Il y a 194 places de permanents plus 5 places de temporaires soit 199 places au total sur les crèches collectives

- **Crèches familiale**

- ✓ Missions :

- Accueil d'enfants jusqu'à 3 ans au domicile d'assistantes maternelles agréées. Celles-ci sont rémunérées par la ville et encadrées par une équipe de professionnelles (puéricultrice et éducatrices) qui assure un suivi au domicile des assistantes maternelles et organise des activités d'éveil dans le cadre d'un jardin d'enfants plusieurs fois par semaine.

<b>CRECHE FAMILIALE</b>	<b>SIEGE SOCIAL</b>	<b>ANTENNE HAUT CLAMART</b>
Adresse	55, avenue Jean Jaurès	12/14, rue Jean-Jacques Rousseau
Nombre de places agréées par le service PMI	60 places au total au 1/09/05	
Nombre de places effectives (*)	24 places	26 places
Horaires d'ouverture	7h00 à 18h30 du lundi au vendredi	
Période de fermeture	3 semaines en août et une semaine à Noël	
Nombre de journées d'ouverture / an	234	

La difficulté pour recruter des assistantes maternelles ne nous permettait pas d'atteindre les 60 places agréées par la PMI, c'est pourquoi nous avons unifié les deux crèches familiales en une seule, avec une directrice et deux éducatrices de jeunes enfants.

**Total = 50 places de permanents**

- **Haltes-garderies municipales ou Multi accueils**

- ✓ Missions :

- Les Haltes-garderies ont changé d'appellation au 1/09/04. Ce sont désormais des structures multi accueils qui reçoivent des enfants en accueil permanent régulier sur 3 ou 4 jours par semaine, et des enfants en accueils temporaires, quelques heures par semaine.

<b>STRUCTURES</b>	<b>PAVE BLANC</b>	<b>FOURCHE</b>	<b>FLEURY</b>
Adresse	44, route du Pavé Blanc	216, avenue Jean Jaurès	5/7, rue de Fleury
Nombre de places agréées par le service PMI	15 temporaires + 7 permanents <b>à partir du 1/09/04</b> structure multi accueil, le nombre de permanents et de temporaires est à adapter aux besoins	15 temporaires + 5 permanents <b>à partir du 1/09/04</b> structure multi accueil, le nombre de permanents et de temporaires est à adapter aux besoins	15 temporaires + 5 permanents <b>à partir du 1/09/04</b> structure multi accueil, le nombre de permanents et de temporaires est à adapter aux besoins
Horaires d'ouverture	8 h 30 à 17 h 30 le lundi, mardi et jeudi mercredi 13h30 à 17h30 vendredi 8h30 à 12h30	8 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi	8 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi
Période de fermeture	4 semaines en août 1 semaine à Noël	4 semaines en août 1 semaine à Noël	4 semaines en août. 1 semaine à Noël
Nombre de journées d'ouverture dans l'année	182	182	182

Il y a donc actuellement un total de 62 places dans les multi accueil pour accueillir des enfants en accueil permanents et temporaires ;

Soit sur les structures Municipales Petite Enfance, il y a **311** places d'accueil

- **Le Relais Assistantes Parentales**

- ✓ Animé par une éducatrice de jeunes enfants, il propose :

- de mettre en relation les familles entre elles pour de la garde partagée,
    - de mettre en relation les familles et les Assistantes Parentales,
    - de recevoir et de sélectionner des Assistantes Parentales,
    - d'assurer un suivi des enfants et de l'Assistante Parentale qui les garde,
    - d'organiser une formation permanente pour les Assistantes Parentales,
    - d'informer les auxiliaires parentales et les familles sur leurs droits et obligations au regard des rémunérations et de la législation du travail.

- ✓ Au 31/12/04 le relais Assistantes parentales a favorisé l'accueil de 76 enfants soit :
  - 48 enfants de moins de 3 ans,
  - 19 enfants de 3 à 6 ans,
  - 9 enfants de plus de 6 ans,
 Soit une augmentation de 26 enfants par rapport au 31/12/03.
- ✓ Au 31/12/04, 33 assistantes parentales ont été recrutées par 45 familles par l'intermédiaire du relais assistantes parentales.  
Soit l'emploi de 10 auxiliaires parentales supplémentaires.

### ➤ Les établissements associatifs

La municipalité a souhaité diversifier les structures d'accueil sur la ville en favorisant la création de lieux d'accueil associatifs et parentaux. La coordination petite enfance a apporté un soutien technique aux familles pour favoriser la création et l'ouverture de deux crèches parentales. La deuxième crèche parentale a ouvert en janvier 2004.

- **La crèche parentale « Les Pious Pious »**

- ✓ Etablissement d'accueil collectif permanent pour les enfants de 3 mois à 3 ans (ouverture en 2003) :

<b>ADRESSE</b>	rue Chef de Ville
Nombre de places agréées par le service PMI	15 places
Horaires d'ouverture	8h 00 à 18h 30 du lundi au vendredi

La ville a participé au fonctionnement de la structure à hauteur de 51 000€ pour l'année 2004.

- **La crèche parentale « Coccinelles »**

- ✓ Etablissement d'accueil collectif permanent pour les enfants de 3 mois à 3 ans (ouverture en janvier 2004) :

<b>ADRESSE</b>	Impasse Dorliat
Nombre de places agréées par le service PMI	12 places
Horaires d'ouverture	8h 00 à 18h 30 du lundi au vendredi

La ville a participé au fonctionnement de la structure à hauteur de 56 000€ pour l'année 2004, ainsi qu'une aide à l'investissement pour la somme de 3 300€.

- **L'atelier Pilotin**

- ✓ Etablissement d'accueil collectif permanent pour les enfants de 18 mois à 3 ans en accueil régulier.

<b>ADRESSE</b>	6, rue Brignole Galliera
Nombre de places agréées par le service PMI	24 places
Horaires d'ouverture	8 h 00 à 18 h 30 du lundi au vendredi

La structure est accueillie dans des locaux municipaux et la ville met un agent d'entretien à disposition de l'établissement.

- **Le Jardin Enchanté**

- ✓ Etablissement d'accueil collectif pour les enfants de 18 mois à 3 ans en accueil occasionnel.

<b>ADRESSE</b>	136, avenue Jean Jaurès
Nombre de places agréées par le service PMI	16 places
Horaires d'ouverture	9 h 00 à 17 h 00 (fermé le mercredi et vendredi après-midi)

La ville a participé au fonctionnement de la structure à hauteur de 23 000€ pour l'année 2004.

## ➤ **L'activité 2004**

- **Le nombre de places d'accueil**

- ✓ Transformation des haltes garderies en multi accueils avec un transfert de l'accueil occasionnel en accueil permanent :
  - + 15 places d'accueil permanent sur les trois structures,
  - les haltes garderies Fourche et Fleury, sont ouvertes 4 journées continues par semaine,
  - la halte-garderie du Pavé Blanc propose 3 journées continues et deux demi journées.
- ✓ Janvier 2004 : ouverture d'une crèche parentale de 12 places « Coccinelles » située impasse Dorliat qui est subventionnée par la ville.
- ✓ Unification de la crèche familiale : le siège est situé au 55, avenue Jean Jaurès. Maintien des locaux rue J.J. Rousseau qui devient une antenne de la crèche familiale.
- ✓ Fermeture de la crèche Sainte Emilie pour travaux d'extension au 1<sup>er</sup> juillet 2004.
- ✓ Fermeture du jardin d'éveil Boulard au 1<sup>er</sup> juillet 2004.
- ✓ Accueil des enfants de Sainte Emilie dans les locaux de la crèche Boulard et du jardin d'éveil pendant les travaux.

- ✓ Partenariat étroit avec le service enseignement et enfance pour permettre l'accueil des enfants de deux ans et demi dans les écoles maternelles suite à la fermeture du jardin d'éveil lors de la rentrée de septembre et avec les centres de loisirs pour l'accueil de ces enfants en juillet et août.
  - ✓ Signature d'un nouveau contrat enfance avec la CAF proposant un schéma de développement des places d'accueil jusqu'en janvier 2006, avec des subventions de fonctionnement de la CAF (participe à hauteur de 70% des dépenses nouvelles).
  - ✓ Nombreuses réunions avec le Conseil Général et la crèche départementale en vue de signer une convention de municipalisation de cette crèche située rue de Normandie.
- **Pour le maintien de la qualité d'accueil dans la structure Petite Enfance.**
    - ✓ Formation continue du personnel. Le nombre de journées a triplé depuis 2003
      - réalisation d'une formation de 7 jours pour toutes les directrices et adjointes des crèches (15 personnes) sur la mise en place d'un projet d'établissement,
      - formation aux méthodes d'hygiène pour les cuisiniers des structures petite enfance (5 personnes). Ces formations ont été réalisées en partenariat avec les villes de Clamart et Châtillon, ce qui a permis au centre national de formation du personnel territorial (CNFPT) de faire venir les formateurs à Clamart et à Châtillon,
      - formation en direction des assistantes maternelles en partenariat avec la PMI, l'aide sociale à l'enfance et le service social sur la protection de l'enfance (20 personnes).
    - ✓ Réunions inter structures sur une réflexion autour du projet social et éducatif des établissements.
    - ✓ Mise en place d'un groupe de travail sur la place de l'éducatrice de jeunes enfants dans les structures collectives. Elaboration d'une fiche de poste et institutionnalisation de réunions au sein des structures.
    - ✓ Mise en place d'un groupe de travail inter structures des cuisiniers sous la responsabilité des directrices pour mettre en place les méthodes d'hygiène apprises en formation.
    - ✓ Modernisation de la gestion du service petite enfance par l'installation d'un logiciel Petite Enfance et mise en réseau de toutes les crèches.

## ➤ Chiffres clés

- **Les effectifs par structure**

✓ Crèches collectives et familiales

<i>STRUCTURES</i>		<b>collective BOULARD</b>	<b>collective STE EMILIE</b>	<b>collective PETITES CANAILLES</b>	<b>multi accueil TRIVAUX</b>	<b>familiale JEAN JAURES</b>	<b>familiale J. J. ROUSSEAU</b>	<b>TOTAUX</b>
Nombre d'enfants Inscrits	1 <sup>er</sup> jan.	82	53	35	23	23	27	<b>243</b>
	31 déc.	48	41	39	69 (25 temps pleins)	25	22	<b>200</b>
Nombre de jours d'ouverture		247	233	237	232	234	234	<b>1 417</b>
Nombre de jours théoriques		Janv. à juin 10 160 juil à déc. 5 400 total 15 560	Janv. à juin 6 350 juil à déc. 3 840 total 10 286	8 295	5 800	5 850	5 148	<b>50 939</b>
Nombre de jours de présence réalisés		11 297	7 763	6 126	4 824	4 426	4 252	<b>38 688</b>
Nombre de jours de présence facturés		12 461	8 675	6 440	4 686	4 443	4 237	<b>40 942</b>

✓ Haltes-garderies

<b>STRUCTURES</b>	<b>FLEURY</b>	<b>FOURCHE</b>	<b>PAVE BLANC</b>	<b>TOTAUX</b>
Nombre d'enfants inscrits au 1 <sup>er</sup> janvier	163	237	170	<b>570</b>
Nombre d'heures d'ouverture	1 629	1 539	1 565	<b>4 733</b>
Nombre d'heures théoriques	32 580	30 780	34 441	<b>97 801</b>
Nombre d'heures réalisées	17 807	17 580	16 610	<b>51 997</b>
Nombre d'heures facturées	18 917	19 761	17 251	<b>55 929</b>

- **Données statistiques (au 31/12/04)**
  - ✓ Nombre de places d'accueil sur Clamart, il y a :
    - **443 places d'accueil collectif** permanent et temporaire confondus dont **311 places municipales** (65 places départementales et 67 places associatives)
    - **487 places d'accueil familial** chez les Assistantes Maternelles agréées. (Données PMI)
    - **77 places** proposées par le **Relais Assistantes Parentales**
  - ✓ Coût d'un enfant en crèche (base de calcul 2003) :
    - **15 079 €** le coût total d'un enfant en crèche et halte garderie par an,
    - **6 197 €** le coût net pour la ville d'un enfant en crèche et halte garderie.

### ➤ **Observations complémentaires**

Le service de la petite enfance a pour objectif, tout en poursuivant l'augmentation du nombre de place d'accueil pour répondre au besoin des Clamartois, de maintenir une grande qualité d'accueil et de prise en charge des enfants en favorisant la formation permanente des personnels et en incitant les parents à participer à la vie de la structure.

- **Création places de crèches.**
  - ✓ Réouverture de la crèche Sainte Emilie en mars 2005 (66 places soit 16 places en plus)
  - ✓ Construction du Multi Accueil sur le site Boulard de 30 places et ouverture en décembre 2005. (À la place du jardin d'éveil)
  - ✓ Municipalisation de la crèche départementale rue de Normandie
  - ✓ Création d'un multi accueil de 30 places au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment où est située la crèche rue de Normandie
  - ✓ Atteindre le chiffre de 100 enfants placés par l'intermédiaire du relais assistantes parentales
  - ✓ Poursuivre l'augmentation du taux d'occupation des structures par la mise en place de la PSU, et l'accueil d'enfants à temps partiel ou en occasionnel sur tous les établissements (exception faite par la crèche familiale).
  - ✓ Réalisation de travaux d'isolation et d'aménagement de la crèche Boulard. Fermeture de la structure pendant deux mois Ces transformations permettront d'accueillir 6 enfants supplémentaires.
- **Maintien de la qualité d'accueil.**
  - ✓ Elaboration d'un projet d'établissement dans toutes les structures municipales et d'un projet de service
  - ✓ Poursuite du plan de formation spécifique Petite Enfance.
  - ✓ Mise en place des techniques d'hygiène alimentaire (méthode HACCP) dans tous les établissements
  - ✓ Mise en place d'un plan de formation action sur deux crèches (Sainte Emilie et Trivaux) avec l'institut européen pour le développement des potentialités de tous les enfants